



*Assemblée Générale du 2 avril 2016  
Projet de Compte-rendu/Relevé de décisions*

**MEMBRES PRESENTS :**

**Daniel BESNARD** – Président du CDPNE  
**Joël AUBOUIN** – Eure-et-Loir Nature  
**Jean DUMAIS** – Eure-et-Loir Nature  
**Dominique HENRY** – Eure-et-Loir Nature  
**Michel BOIN** – Eure-et-Loir Nature  
**Samuel SENAVER** – Sologne Nature Environnement / Membre du Bureau  
**Emmanuel REGENT** – Président de Sologne Nature Environnement  
**Alain FAVROT** – Nature 18 / Membre du Bureau  
**Germaine FRAUDIN** – Présidente de l'AVERN / Vice-Présidente  
**Françoise BONNET** – AVERN  
**Patrick CHEVALIER** – Président de Perche Nature  
**Guy JANVROT** – Président de FNE CVL - Loiret Nature Environnement  
**Claire GOUFFIER** – Mauves Vivantes  
**Martine BURGUIERE** – Présidente Loiret Nature Environnement  
**Jean Louis PRATZ** – Président de CERCOPE / Trésorier  
**Jean-Marie SALOMON** – Président de Mardiéval  
**Sylvie DAVID ROUSSEAU** – Président de Mardiéval  
**Jean-Louis SENOTIER** – Loiret Nature Environnement / Vice-Président  
**Christian ANDRES** – Président de la LPO Touraine  
**Pierre RICHARD** – Président de la SEPANT  
**François LEFEVRE** – SEPANT

**Julie DRIVON** – Collège d'adhérents individuels  
**Claude SURAND** – Collège d'adhérents individuels  
**Jany PORCHER** – Collège d'adhérents individuels

**Nathalie BONNET** – Commissaire aux Comptes Michel CREUSOT

**Jonathan BOURDEAU-GARREL** – Chargé de mission Eau Agriculture à FNE CVL  
**Charlotte LE MOIGNE** – Chargée de mission environnement et communication à FNE CVL  
**Lucile PIERRARD** – Directrice de FNE CVL

Excusés :

**Michel COHU** – Président d'Eure-et-Loir Nature

**Nicole COMBREDT** – CDPNE / Membre du Bureau

**Véronique LEDIEU** – AVERN

**Jacques LUCBERT** - Président d'Indre Nature

**Isabelle VAISSADE-MAILLET** – Président de Nature 18

**Jean Louis POSTE** – Président de Mauves Vivantes / Secrétaire

**Anne-Joëlle LEGOURD** – Collège d'adhérents individuels

**Daphné MARQUES** – Chargée de mission Biodiversité à FNE CVL

## **Approbation du compte-rendu de l'AG 2015**

**L'ASSEMBLEE APPROUVE A L'UNANIMITE**

## **Compte –rendu d'activité 2015 en annexe**

Présentation du compte-rendu par Lucile FILIPIAK directrice et intervention de Guy JANVROT, Jean-Louis POSTE, Jean-Louis SENOTIER, Anne-Joëlle LEGOURD, Claude SURAND, Jean-Louis PRATZ, Jonathan BOURDEAU-GARREL, Daphné MARQUES, pour les sujets les concernant.

**APPROBATION DU COMPTE RENDU D'ACTIVITES PAR L'ASSEMBLEE A L'UNANIMITE**

## **Rapport financier en annexe**

Par Jean-Louis Pratz – Trésorier

Intervention de Mme BONNET, Commissaire aux comptes qui invite l'assemblée à approuver les comptes sans réserve. Elle informe le CA de bonnes relations avec l'expert-comptable et les salariés.

**L'ASSEMBLEE APPROUVE LES COMPTES A L'UNANIMITE SAUF UNE ABSTENTION DE JEAN-LOUIS PRATZ**

## **Affectation du résultat de l'exercice**

Le résultat de l'exercice 2015 est de 29 711 euros.

Jean-Louis PRATZ propose d'attribuer le résultat aux fonds associatif.

Et d'Investir éventuellement sur les 4 sujets :

SIRFF

Le projet 10 familles

La revue Recherches Naturalistes

Un potentiel déménagement de l'Ecopôle à l'horizon 2017

Jean-Louis Senotier indique que SIRFF est complexe avec la traçabilité des données et le respect de territoires pour validation des données. Un tel outil a besoin d'évoluer et il ne pas faire comme pour BDNat.

**L'ASSEMBLEE VOTE A L'UNANIMITE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT AU FONDS ASSOCIATIF AVEC UNE PREVISION D'INVESTISSEMENT SUR LES 4 PROJETS CITES MAIS LA DECISION SUR LES SOMMES EST REPORTEE AU PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION**

## **Rapport Moral du Président en annexe**

**L'ASSEMBLEE APPROUVE LE BILAN MORAL DU PRESIDENT A L'UNANIMITE**

### **Intervention des invités**

Benoît Fauchoux

Vice-président à l'environnement et la transition énergétique de la Région Centre-Val de Loire.

Membre de l'ARF association des régions de France qui travaille sur les politiques nationales et notamment sur le volet développement durable.

Président de l'Ecopôle

Quelques éléments de son propos :

*« Pourquoi venir à l'AG de FNE CVL et pourquoi avoir des conventions vertes :*

*La transition énergétique est nécessaire car le confort de vie apporté par le développement industriel repose sur un mode de développement insoutenable.*

*Des transformations profondes vers une transition écologique et sociale sont nécessaires. Changer de fonctionnement ce n'est pas simple et ça ne se décrète pas. Ça demande du temps, de l'énergie et de la stratégie.*

*Les associations ont 3 fonctions majeures pour avancer dans cette direction :*

*Besoin de l'évolution des modes de vie (lié à l'EEDD) ;*

*La transition passe par de l'action collective pour organiser des projets divers (aménager...) et à notre époque nous avons besoin de lieux pour inventer et créer ensemble telles que les associations car les réseaux sociaux ne font pas tout ;*

*Le changement, la transition les institutions ont besoin de la mobilisation pour aller au-delà de la reproduction de l'intérêt existant. Il y a besoin de contrepouvoir même des politiques régionales.*

*On vient de vivre une nouvelle étape de la décentralisation avec de surcroît dans un futur proche la Loi biodiversité si elle est bien votée avant la fin du mandat présidentiel.*

*Par rapport à l'encadrement des aides économiques de la Région, plusieurs éléments sont à suivre à l'avenir :*

*La Région est chargée de l'élaboration du SRADETT (le décret est en cours de rédaction. Les grandes orientations déterminées par les régions s'imposeront aux SCOTT (préservation foncier, qualité de l'air ...). C'est un pouvoir supplémentaire d'orientation.*

*Le plan de prévention des déchets passe à une élaboration au niveau régional.*

*Si la loi biodiversité passe, la région pourra créer une agence régionale, délégation territoriale de l'agence française de la biodiversité (option innovante à géométrie variable et de l'existant en région). C'est un beau principe avec une concrétisation difficile à voir venir mais il faudra y travailler dans les années à venir quels financements (distribution finances de l'agence de l'eau).*

*La question posée par le législateur est celle du financement car les choix budgétaires de l'état mettent les collectivités dans la difficulté avec 3 à 4 milliards qui manquent aux départements pour financer le RSA il y a une crainte que la biodiversité en pâtisse.*

*Contexte d'une perspective avec la région qui peut donner l'orientation (avec hauteur et moins de pressions locales sur le foncier).*

*Benoît Faucheux a la volonté de travailler de façon particulière : monter un groupe de travail sur l'énergie et un sur l'eau pour préparer le rythme institutionnel de « machine à décider ». Avec Gilles Deguet il avait été mis en place un groupe de travail avec la société civile pour éclairer la décision et co-construire (ex pour plan climat arrivé avec une VO que le groupe a fait évoluer).*

*Il y a besoin d'un groupe sur climat, d'un sur l'eau et aussi d'un sur les déchets (contexte déjà organisé). Concernant les captages prioritaires l'idée est de lancer de l'expérimentation sur quelques captages si les agences de l'eau sont partantes. »*

Christophe Chassande DREAL Centre-Val de Loire

Quelques éléments de son propos :

*« Venue à notre AG pour bénéficier du rapport d'activités et identifier les sujets qui interfèrent avec activités de la DREAL.*

*La DREAL a besoin de nous car pour traiter les dossiers il y a besoin d'une diversité d'approches en dehors des intérêts économiques pour connaître les contre poids.*

*Lors de la négociation sur le SDAGE, les équilibres et positionnement de curseurs au comité de bassin sans lieu d'expression de toutes les décisions ne seraient pas les mêmes.*

*Besoin de partenariat sur la connaissance de la biodiversité afin de créer ensemble un système pour avoir à disposition un maximum de connaissances. Il y a actuellement un bon partenariat Etat/Région et acteurs associatifs (copilotage SINP et ORB).*

*Le devenir de l'ARB à la carte n'est actuellement pas clair. La structuration actuelle doit être une bonne base pour structurer l'ARB (mieux de consolider les choses qui fonctionnent).*

*Les orientations de l'Etat :*

*Volonté de promouvoir des initiatives locale sur la transition énergétique sur les territoires portés par la ministre ;*

*Travail sur les transports et mobilités durables ;*

*Le travail sur les captages prioritaire n'avance pas suffisamment*

*Le PRSE : quels sont les bons outils mobilisables et comment créer une nouvelle dynamique.*

*Je partage l'idée de travailler sur un nombre réduit d'expérimentation concernant la santé environnement et les captages (conversion en bio ou d'autres options).*

*Sur la 154. La DREAL ne revient pas sur le débat mais est attentive sur les propositions visant à réduire les impacts. La suite se jouera dans les enquêtes publiques. »*

1<sup>er</sup> lot de questions aux invités :

Jean Marie Salomon souhaite avoir confiance dans le système d'enquête publique qui doit aller au-delà du rituel obligatoire. Il n'a pas l'impression d'une prise en compte des arguments et positions. Si l'avis du commissaire enquêteur est négatif le préfet peut valider derrière.

Germaine Fraudin aimerait connaître la position de Benoît Faucheux sur la 154 si referendum oui ou non. Par ailleurs l'autoroute touche à la question de captages prioritaires.

Jean-Louis Senotier pose la question de l'avenir de l'ORB maintenant vitrine de

l'acquis. C'est très bien mais on pourrait passer une vitesse supérieure. L'ORB pourrait reprendre les Znieff et passer de la valorisation médiation au lancement de programmes de terrain.

François Lefèvre remarque que dans les prochains états généraux de l'économie, la transition énergétique n'apparaît pas vraiment.

Retours des invités :

Christophe Chassande : Le franchissement Loire évoqué relève du Conseil départemental qui conduit les enquêtes publiques. Un rapport est fait mais il ne relève pas de la DREAL et ne peut présumer de la décision préfectorale.

Concernant l'Orb, la politique de développements est du ressort de la région.

Benoît Faucheu voterait contre mais il est contre utilisation de referendum pour les projets environnementaux. Le pays bien doté en infrastructures, ce n'est plus ça le sujet. Le secteur des travaux publics est calibré pour la construction d'infrastructures et il y a besoin de lui appliquer la transition.

Le terme de transition n'apparaît pas sur le document. A l'AELB il a été trouvé un point d'équilibre d'après Monsieur Chassande, le même débat existe à l'échelle d'un conseil régional. Il y a une loi qui dit de faire le schéma sur l'économie. Le sujet pour le schéma est d'avoir la mobilisation civile dans les différents ateliers.

Benoît Faucheu est favorable à des programmes de recherches à l'ORB mais sur quoi.

Il faut rendre la connaissance utile pour la décision publique (SCOT PLU aménagements locaux). Il faut créer ce lien et c'est ce chantier qui donne sens à l'observation et la connaissance.

Guy Janvrot remarque sur les états généraux que pour l'atelier sur l'industrie lors de la table ronde la dernière question concernait sujet écologie. Il y a 10 ou 12 personnes par table et puis on peut écrire un document de contribution et l'envoyer.

Sylvie David Rousseau indique que sur le terrain, les citoyens semblent parfois avoir plus de maturité que les représentants de l'Etat avec moins de vision à court terme car il faut sauver la planète et l'Etat devrait réfléchir sur le long terme.

Christophe Chassande répond que les représentants de l'Etat appliquent une politique et des textes votés et ne peuvent faire autre chose. La question s'adresse aux hommes politiques de l'Etat et souligne le besoin de renouer avec des dynamiques citoyennes fortes.

## **Budget prévisionnel 2016 en annexe**

Présentation par Jean-Louis PRATZ - Trésorier et Lucile FILIPIAK - Directrice.

Joëlle Aubouin s'interroge sur la raison d'une baisse des charges salariales. Lucile Pierrard indique que ça correspond au congé parental de Daphné Marques

Jl Pratz volume presta en baisse quelle opportunité

**L'ASSEMBLEE APPROUVE LE BUDGET PREVISIONNEL A L'UNANIMITE**

## **Election du Conseil d'Administration**

Sont candidats au collège des associations :

Nicole COMBREDET (CDPNE)  
Samuel SENAIVE (SNE)  
Guy JANVROT (LNE)  
François LEFEVRE (SEPANT)  
Jean-Louis SENOTIER (LNE)  
Alain FAVROT (Nature 18)  
Véronique LEDIEU (AVERN)

Les présidents des associations fédérées sont membres de droit du Conseil d'Administration.

Sont candidats au collège des adhérents individuels :

Anne Joëlle LEGOURD (Collège adhérents)  
Claude SURAND (Collège adhérents)  
Jany PORCHER (Collège adhérents)

Résultat des élections :

Tous les candidats du collège des associations sauf 1 sont élus à l'unanimité avec 493 VOIX. Véronique LEDIEU est élue également mais avec 463 VOIX.

Collège adhérents : Anne-Joëlle LEGOURD Claude SURAND et Jany PORCHER élus à l'unanimité (3 voix).

Election du bureau

Candidat en tant que Président : Guy JANVROT – élection à l'unanimité.

Candidats en tant que vice-président : Nicole COMBREDET – Pierre Richard - Jean-Louis SENOTIER – Germaine FRAUDIN – SAMUEL SENAIVE élection à l'unanimité.

Candidats en tant que représentants départementaux : Alain FAVROT (Nature 18) - élection à l'unanimité.

Candidat en tant que représentant du collège d'adhérents individuels : Jany PORCHER- élection à l'unanimité.

Candidat en tant que Trésorier : Jean-Louis PRATZ - élection à l'unanimité.

Candidat en tant que Secrétaire : Jean-Louis POSTÉ - élection à l'unanimité.